MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ

Arrêté du 7 décembre 2000 portant nomination (régisseurs d'avances)

NOR: MESO0011683A

Par arrêté de la ministre de l'emploi et de la solidarité en date du 7 décembre 2000, Mme Paule Legasa, adjointe administrative principale, est nommée régisseuse d'avances auprès de l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle pour son centre interrégional de Toulouse, en remplacement de Mme Josette Harel.

La nomination de Mme Paule Legasa prendra effet à compter du 1^{et} janvier 2001.

Arrêté du 13 décembre 2000 portant nomination au cabinet de la ministre

NOR: MESC0011664A

La ministre de l'emploi et de la solidarité,

Vu le décret nº 48-1233 du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels, modifié notamment par le décret n° 51-1030 du 21 août 1951;

Vu le décret du 2 juin 1997 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret du 4 juin 1997 modifié relatif à la composition du Gouvernement,

Aπête

Art. 1º. - Mme Lucile Schmid est nommée chargée de mission auprès de la ministre.

Art. 2. - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 13 décembre 2000.

ÉLISABETH GUIGOU

Arrêté du 14 décembre 2000 modifiant l'arrêté du 7 juin 2000 portant nomination aux commissions du Conseil supérieur des professions paramédicales

NOR: MESH0023949A

Par arrêté de la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés en date du 14 décembre 2000, l'arrêté du 7 juin 2000 portant nomination aux commissions du Conseil supérieur des professions paramédicales est modifié comme suit:

A la commission des masseurs-kinésithérapeutes

Pour le Syndicat national des masseurs-kinésithérapeules-rééducateurs (SNMKR):

Supprimer:

« Titulaire: M. Dominique Grasser; Suppléant: M. Francis Dusserre. Titulaire: M. Jean-Jacques Magnies. Suppléante: Mme Françoise Hanusse. Titulaire: M. Bertrand Morice.

Suppléant: M. Jean-Alain Boitard. Titulaire: M. Alain Untereiner. Suppléant: M. Denis Proy. »

Ajouter:

« Titulaire : M. Jean-Pierre Godard.

Suppléant : M. Denis Proy.

Titulaire: Mme Françoise Hanusse. Suppléant: M. Michel Versepuy, Titulaire: M. Jean-Jacques Magnies. Suppléant: M. René Couratier. Titulaire: M. Alain Untereiner.

Suppléant: M. Stéphane Moulins. »

Pour le Syndicat national des directeurs d'établissement en masso-kinésithérapie (SNDEMK):

Supprimer:

« Titulaire : M. le Dr François Rigal. Suppléant : M. Serge Paparemborde. » Pour le Syndicat national des instituts de formation en masso-kinésithérapie (SNIFMK) :

Ajouter:

« Titulaire : M. Alain Leroy. Suppléant : M. Claude Bru. »

A la commission des psychomotriciens

Pour la Fédération des personnels des services publics et des services de santé - Force ouvrière.

« Titulaire : M. Thierry Darnaud. »

Ajouter:

« Suppléant : M. Philippe Dolatowski. »

A la commission des orthophonistes

Pour la Fédération des personnels des services publics et des services de santé - Force ouvrière.

« Titulaire : Mme Christine Arcay. »

Ajouter:

« Suppléante : Mme Anne-Christine Luere, »

A la commission des orthontistes

Pour la Fédération des personnels des services publics et des services de santé - Force ouvrière. »

« Titulaire : M. Jean-Paul Dupont. »

Ajouter:

« Suppléante : Mme Ruth Blakime. »

A la commission des diététiciens

Pour la Fédération des personnels des services publics et des services de santé - Force ouvrière.

« Titulaire: Mme Elisabeth Brustel. »

Ajouter:

« Suppléante : Mme Nicole Charbonnier.

Titulaire: Mme Chantal Ressel.

Suppléante: Mme François Beaugeard.»

Arrêté du 15 décembre 2000 portant nomination à la Commission nationale des stupéfiants et des psychotropes

NOR: MESP0023944A

Par arrêté de la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés en date du 15 décembre 2000, Mme Sibenaler (Claire) est nommée membre titulaire de la Commission nationale des stupéfiants et des psychotropes, en remplacement de Mme Jouan-Flahault (Chrystel).

Arrêté du 18 décembre 2000 portant nomination d'assesseurs près la Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail

NOR: MESS0023954A

Par arrêté de la ministre de l'emploi et de la solidarité en date du 18 décembre 2000, sont désignés en qualité d'assesseurs près la Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail mentionnée aux articles L. 143-1 et L. 143-3 et R. 143-15 et R. 143-16 du code de la sécurité sociale, au titre de représentants des employeurs ou travailleurs indépendants:

Mlle Marie-Hélène Leroy;

M. Jacques Bacart;

M. Jackie Boisselier:

M. André Noblet.

Arrêté du 18 décembre 2000 portant nomination au consell de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale

NOR: MESS0023859A

Par arrêté de la ministre de l'emploi et de la solidarité en date du 18 décembre 2000, est nommée membre du conseil de surveillance de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale en tant que personne qualifiée sur désignation du ministre chargé de la sécurité sociale: Mme Rolande Ruellan, en remplacement de M. Rémy Dhuicque.